



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Ex-République yougoslave de Macédoine

Question écrite n° 2943

Texte de la question

M. Jean-Paul Bret attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la coopération au sujet de la coopération franco-macédonienne. Quelles sont les actions engagées par la France en faveur de cette république notamment dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture ou de l'industrie mais également dans la mise en oeuvre de réformes comme celle du système bancaire ou des services publics ? Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui expliquer quelles sont ces différentes actions.

Texte de la réponse

Nos relations culturelles sont anciennes avec la Macédoine, pays francophile et le plus francophone (10 %) de toutes les républiques ayant constitué l'ex-Yougoslavie. Un projet d'accord culturel est en cours de négociation et devrait pouvoir être signé prochainement. Un projet de grande exposition en France sur la culture de ce pays est en cours d'étude en liaison avec le ministère de la culture. L'un des piliers de notre présence est le centre culturelle à Skopje, créé en 1972. Cet établissement organise des manifestations culturelles à Skopje mais aussi dans d'autres villes, notamment dans le cadre des festivals, il assure la formation linguistique d'agents du ministère de la défense et de membre du Parlement ainsi que des cours de français au grand public, sa bibliothèque constitue un centre de ressources documentaires sur la France. Notre coopération linguistique s'attache à maintenir l'intérêt et la connaissance de la langue française par des bourses d'études et de stages, ainsi que par une coopération pour la formation des cadres de l'éducation et la co-élaboration de manuels locaux d'enseignement en français pour les nouvelles classes bilingues. Une première section bilingue vient de s'ouvrir au lycée de Negotino. Des centres régionaux de documentation pédagogique associés à des salles de lectures françaises ont été ouverts dans des bibliothèques municipales à Bitola, Prilep, Stip, et bientôt Tetovo. Dans le domaine du livre, une action cohérente a été mise en place : approvisionnement des bibliothèques locales en ouvrage français récents de référence ; développement d'un plan de participation à la publication destiné à permettre la publication par des éditeurs locaux de textes français contemporains ; missions d'auteurs français en Macédoine et invitations en France de professionnels macédoniens ; appui à la commercialisation du livre français dans les librairies locales grâce au programme « A l'Est de l'Europe » géré par le ministre de la culture. Un projet de dictionnaire macédonien-français, édité sur place, est maintenant bien avancé. Au titre des échanges artistiques sont prévus pour 1998 un certain nombres de manifestations importantes dans le cadre de tournées : Charles-Elie Couture pour la chanson française, un ensemble de musique ancienne, un spectacle de danse contemporaine et trois représentations théâtrales. Dans le domaine de l'audiovisuel, des accords d'échanges de programmes existent tandis qu'une coopération s'amorce pour la radio. Enfin, la coopération technique doit pouvoir se développer à partir de quelques prémices : la formation de trois fonctionnaires du ministère de l'économie à la coordination des programmes économiques européens ; une mission d'expertise dans le domaine du tourisme suivie de l'invitation du ministre macédonien du tourisme, Mme Smileva au Salon du tourisme et des voyages en mars dernier ; des échanges établis dans le domaine médical (formation d'aides-soignantes par l'association « Equilibre » et stage d'un pharmacien de l'Institut de protection de la santé de Skopje ; une aide à la restructuration des programmes universitaires et à la formation en sciences économiques

pour l'enseignement agricole et agro-industriel ; des rencontres « Malraux » : exposés et débats sur la gestion en matière culturelle organisées à Skopje au printemps dernier. Les financements multilatéraux en particulier ceux de l'Union européenne ne sont pas négligés ainsi ; l'aménagement de la vallée de Vardar financée sur la quote-part française de l'assistance de l'Union européenne à ce pays. La France s'efforce de répondre aux demandes macédoniennes et de proposer son expertise dans le domaines des réformes administratives. Elle s'attache à faire connaître son savoir-faire et à étendre son influence par le biais des formations et des échanges qu'elle propose.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bret](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2943

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2920

Réponse publiée le : 1er décembre 1997, page 4340

Erratum de la réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4690